

BESANÇON ► couronne

Habitat Pour dynamiser la rénovation des logements anciens et en accompagnant les particuliers dans leurs projets

Lancement du partenariat Com-com du canton de Quingey - Adil du Doubs



■ Peu de personnes pour une présentation de haute qualité

Photo archives Arnaud CASTAGNÉ

Peu d'auditeurs assistaient à la réunion de présentation du partenariat conclu en avril dernier, pour 3 années, entre la Communauté de communes du canton de Quingey et l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) du Doubs. Et pourtant, nombreux sont les propriétaires du canton à être désireux de rénover leur habitat ancien !

La CCCQ qui s'est récemment engagée dans la démarche « Territoire à énergie positive » (TEPOS) soutenue par la Région Bourgogne Franche-Comté, se doit, dans ce cadre, de mettre en œuvre des démarches innovantes et une politique de sensibilisation afin de consommer moins d'énergie sur son territoire et de produire localement toute celle qui est utili-

sée. C'est ainsi que certaines actions ont vu le jour : achat de véhicules électriques, achat et location de vélos à assistance électrique, travaux de rénovation thermique du gymnase. D'autres projets sont en cours : broyage des déchets verts, compostage des biodéchets, rénovation de l'éclairage public des communes...

Le partenariat avec l'Adil trouve donc sa place dans le souci de la CCCQ de dynamiser la rénovation des logements anciens, en accompagnant les particuliers dans leurs projets, afin de les guider vers des travaux d'économie d'énergie.

L'Adil offre gratuitement aux habitants un conseil personnalisé en matière de construction, de rénovation,

d'achat ou de mise en location, dans tous les domaines : techniques, dispositifs d'aides financières, réglementation, usage du logement...

Pour ce faire, deux permanences ont lieu, à la mairie de Quingey, de 9 h à 12 h : le 1er mercredi du mois avec un conseiller en énergie et le 3e mercredi du mois avec un conseiller juriste, fiscal et financier.

Le débat a été illustré d'exemples concrets, de témoignages et un artisan local en isolation a présenté ses pratiques puisque l'Adil œuvre aussi en direction des professionnels de l'habitat. Une soirée d'un haut intérêt donc !

📞 Permanence de l'ADIL, tél. 03.81.61.92.41, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le vendredi matin.